



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 28 mai 2018

Spectacle vivant : premier accord cadre pour le développement des emplois et des compétences

Mardi 29 mai 2018 à 14h30 au théâtre du Grand-Marché

Loïc Armand, secrétaire général pour les affaires régionales, et Olivier Rivière, vice-président du conseil régional, signeront avec l'ensemble des partenaires le **premier accord cadre dans le secteur du spectacle vivant à La Réunion le mardi 29 mai 2018 à 14h30** au théâtre du Grand-Marché - 2, rue du Maréchal Leclerc à Saint-Denis.

La presse est cordialement invitée à cette signature.

Le spectacle vivant est une ressource précieuse pour le territoire et la culture réunionnaise. Cet accord-cadre se présente comme l'instrument de développement concerté du secteur en matière de l'emploi et des compétences. Tourné vers l'action, il permet aux partenaires signataires de définir une étroite collaboration, dans un esprit de complémentarité réciproque et d'un partenariat actif.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

